



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

FORMAT

Matinale

DATE

28 février 2017

LIEU

**DS Avocats
6, rue Duret
75016 Paris**

PARTICIPATION

100 € HT

INSCRIPTION

www.eifr.eu

CONTACT

**contact@eifr.eu
01 70 98 06 53**

FORMATION

Nos séminaires sont imputables sur le budget de la formation professionnelle. L'EIFR est organisme de formation agréé sous le numéro 11 75 45062 75.

**Bâle III et Solvabilité 2 : des similitudes mais aussi
de profondes différences
avec Bernard Delas**

Ces réformes prudentielles ont toutes les deux pour objectif de mieux proportionner les exigences de capital imposées par le régulateur aux risques auxquels banquiers et assureurs sont exposés. Mais il existe de grandes différences entre elles : si Bâle 3 est une réponse à la crise de 2008, Solvabilité 2, (travaux préparatoires initiés en 2000) répondait à un souci de modernisation de Solvabilité 1 devenu obsolète. Si Bâle 3 s'est traduit par une forte augmentation des exigences de capital, Solvabilité 2 n'a pas eu, dans l'ensemble, cet effet pour les assureurs. Seront ainsi abordés les thèmes suivants : différences entre métiers de banquier et d'assureur, caractéristiques des marchés européens banque et assurance, rôle du MSU sans équivalent dans l'assurance (supervision relevant des seules autorités nationales), utilisation des modèles internes, désignation des assureurs systémique mondiaux, l'international capital standard (ICS)...etc.



BIOGRAPHIE



Bernard DELAS

Vice-président, ACPR

Bernard Delas, 68 ans, économiste de formation, a exercé l'essentiel de son parcours professionnel dans le secteur de l'assurance. Après avoir débuté chez Samda, filiale des Assurances Mutuelles Agricoles, il rejoint Groupama Central en 1989 comme directeur chargé du développement avant d'être nommé en 1990, au poste de directeur général de Groupama Nord-Est. En 1993, il retourne chez Groupama Central en tant que directeur général assurances France puis il est nommé en 1995, au poste de directeur général de la Caisse centrale Groupama et de Groupama SA. En 1998, il devient président de Groupama-Gan, avant de rejoindre CNP Assurances en 2001, en tant que directeur général de CNP International. En 2004, il est nommé au sein du groupe Crédit agricole SA pour y prendre la direction générale des activités d'assurance à l'international, fonction qu'il occupera jusqu'à son départ en retraite fin 2009.

Parallèlement à ses fonctions, il a également été président de la Fédération française des sociétés d'assurances mutuelles (FFSAM) et vice-président de la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA). Il crée en 2010 un cabinet de conseil stratégique qu'il dirige jusqu'à la date de sa nomination à la Vice-présidence de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR). Il est également membre du Conseil général de la Banque de France et membre du Haut Conseil de stabilité financière (HCSF).



PRESENTATION EIFR

Objectifs & Missions

Développer et promouvoir une « *smart regulation* » à travers l'échange entre régulateurs et régulés.

- Favoriser le dialogue entre régulateurs et régulés,
- Organiser des conférences et séminaires pour améliorer la compréhension en matière de régulation financière,
- Contribuer à diffuser et à valoriser la recherche sur la régulation financière,
- Promouvoir la mise en œuvre des meilleures pratiques de la régulation financière en France et à l'étranger.

L'activité de l'EIFR

Périmètre couvert : régulation générale, marchés financiers, banque, assurance, gestion d'actifs, entreprises et financement de l'économie, économie durable, international

Conférences à Paris autour d'experts de la régulation :

- Matinales actualité : Députés européens, Rapporteurs sur les directives européennes, Régulateurs, des Experts présentent leur vision,
- Matinales recherche : un Académique présente ses travaux de recherche,
- Les RDV de la régulation : des Avocats exposent les points d'actualité.
- Ateliers : Ils traitent en 2 heures de thématique métier impacté par les évolutions de la réglementation et l'implémentation du calendrier prudentiel (format qui combine l'expertise d'un cabinet de conseil et un retour d'expérience client).

Séminaires de formation :

- Séminaires spécialisés pour les professionnels de la régulation et des risques (pour réunir dans un contexte d'échange régulateurs et régulés),
- Séminaires généraux sur la régulation financière pour les décideurs économiques et politiques (prochainement).

Actions à l'international pour promouvoir le modèle de régulation français et européen :

- Conférences internationales,
- Accueil de délégations de régulateurs étrangers.

Membres fondateurs :

Création en 2008 à l'initiative de Paris EUROPLACE avec les principaux acteurs de la place financière





CHIFFRES CLES

En 2016, l'EIFR aura organisé au total 46 évènements et rassemblé plus de 2000 personnes :

- 12 Séminaires : 650 participants
- 20 Matinales : 870 participants
- 11 Ateliers : 450 participants
- 1 lancement de FinTech forum avec Dassault Systèmes
- 1 déjeuner de travail avec Verena Ross ESMA
- 1 Conférence annuelle : 100 participants
- 3 Conférences internationales : à New York, Francfort et Londres

L'EIFR depuis son lancement en 2008, a organisé près de 190 évènements et touché plus de 10.000 participants.

CALENDRIER

Atelier - Gestion des réclamations et médiation : des procédures renforcées	7 mars 2017 Paris
Atelier - Risk appetite : Quelle contribution de la gouvernance ? Un retour d'expérience	16 mars 2017 Paris
Matinale - EIOPA's Agenda: Insurances & Long-Term Investment in the Context of CMU avec Patrick Hoedjes	23 mars 2017 Paris

INSCRIPTIONS

Retrouvez toute l'actualité de la régulation financière internationale (agenda européen et international, news, derniers textes réglementaires, conférence française et internationales, documents de référence, articles de recherche, etc...) le sur notre site internet et les réseaux sociaux.